

## Travaux inaugurés le 9 septembre

Le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil vendredi dernier.

> **CDC Val de Gâtine, adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols.** Ce service n'est pas une nouvelle compétence de la communauté, mais un service créé pour les communes, afin de faire face techniquement au désengagement de l'État, qui n'assurera plus les permis de construire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les élus ont choisi le financement à l'acte, à raison de 50 % pour la communauté et 50 % pour les communes. Toutes les communes seront dans l'obligation de se soumettre à cette compétence, pendant une période de 1 an, révisable tous les ans.

### **saint-marc-la-lande**

> **Mairie.** Fermée vendredi.

> **Crédit Agricole, prêt de 300.000 €.** Le maire soulève une proposition de prêt à hauteur de 300.000 €, pour faire face aux éventuelles dépenses liées aux divers travaux en cours, en attendant de recevoir les subventions de l'État. « *Une précaution pour ne pas être dans le rouge, penser une ligne de trésorerie pour passer le cap* », précise le maire. Les intérêts seront uniquement calculés sur le montant emprunté.

> **Accueil des réfugiés.** Le CCAS a besoin de trésorerie avec des besoins plus importants pour des familles, ce qui a nécessité une avance sur frais. Pour passé ce cap, 4.000 € du budget principal seront reversés sur le budget de fonctionnement du CCAS.

> **Inauguration des travaux**

d'aujourd'hui, elle sera ouverte au public le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 au lieu de l'après-midi

**le 9 septembre.** Préparation des festivités du 9 septembre à 16 h 30, devant la mairie pour l'inauguration des travaux de rénovation des locaux de la bibliothèque, de l'école de musique, l'ancien local des pompiers et de l'épicerie solidaire. Avec la participation du chœur de chambre des Deux-Sèvres, qui accompagnera en chansons le cortège. Seront présents le maire Alain Clairand et les membres de son conseil municipal, le préfet des Deux-Sèvres Jérôme Guitton, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, le président du conseil départemental des Deux-Sèvres Gilbert Favreau. Un vin d'honneur sera offert dans la cour de l'école.

14 h, salle des fêtes, réservé aux adhérents.